

DL. 05/02/13 Page d'infos Elwan

Les zones humides du marais du Gavot à l'honneur

Samedi soir, dans le cadre de la journée mondiale des zones humides, la ligue de protection des oiseaux (LPO) Haute-Savoie, le Sivom du Gavot et la société des eaux d'Évian ont organisé une soirée consacrée aux zones humides du Plateau de Gavot en développant leur mission dans la protection des ressources en eau.

500 animations de cet ordre se sont parallèlement déroulées dans l'hexagone samedi. Le Plateau de Gavot cache plus d'une centaine de zones humides réparties sur une surface de 145 hectares classées par Natura 2000. Celles-ci composent une diversité insoupçonnée de milieux rares et menacés. 477 espèces végétales ont

été recensées ainsi qu'une vingtaine de types d'oiseaux. Elles constituent aussi des filtres naturels pour des eaux qui produiront un jour une ressource de qualité.

Le public associatif et proche des milieux naturels a découvert tout au long de la soirée ces zones humides avec leur histoire étonnante, leur rôle secret, afin de mieux les connaître et les respecter, ainsi que leur préservation grâce à un partenariat original. La convention de Ramsar, objet de la journée mondiale.

Cette convention sur les zones humides d'importance internationale est un traité intergouvernemental qui sert de cadre à l'action nationale et à la coopération

internationale pour la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides et de leurs ressources. Négocié tout au long des années 1960 par des pays et des organisations non gouvernementales préoccupés devant la perte et la dégradation croissantes des zones humides qui servaient d'habitats aux oiseaux d'eau migrateurs, le traité a été adopté dans la ville iranienne de Ramsar en 1971 et est entré en vigueur en 1975.

La convention est le seul traité mondial du domaine de l'environnement qui porte sur un écosystème particulier et les pays membres de la convention couvrent toutes les régions géographiques de la planète.



Julie Viglione des Eaux d'Évian, Pierre Loiseau du Sivom et Jean-Jacques Beley de la LPO, ont animé la conférence relative au marais du Plateau de Gavot devant une trentaine de spectateurs sensibilisés. Photo DL/C.B.

C.B.